

Annexe 11: Évaluation de la valeur environnementale des unités de paysage

PARAMÈTRES D'ÉVALUATION						VALEUR ENVIRONNEMENTALE
Unité de paysage concernée	Accessibilité visuelle			Intérêt visuel	Valeur attribuée	
	Capacité d'absorption et d'insertion	Visibilité				
<i>Les unités de paysage vacant V1</i>						
V1Rb1 V1Rb2 V1Rb3 V1Rb4	NA	NA	NA	NA	NA	NA en raison du non accès visuel vers le boulevard projeté
V1Rh1 V1Rh2	(faible) ¹ Forte ² <ul style="list-style-type: none"> Affectation résidentielle moyenne et forte densité, densité mixte 	Forte <ul style="list-style-type: none"> Forte concentration d'observateurs Vues directes vers le boulevard projeté pour les éventuels observateurs localisés à l'interface de ce dernier Vue non significatives vers le boulevard projeté pour les observateurs localisés à l'arrière de la première rangée de bâtiment en bordure du projet 	F	Moyen <ul style="list-style-type: none"> Information non disponible sur le caractère de l'unité 	Forte <ul style="list-style-type: none"> Secteur à vocation résidentielle 	Grande pour les éventuels observateurs localisés directement en bordure du boulevard projeté non significative pour les observateurs localisés à l'arrière de la première rangée de bâtiment en bordure du boulevard projeté
V1C1 V1C2 V1C3	(Forte) ¹ faible ² <ul style="list-style-type: none"> Affectation commerciale et commerce mixte projeté Vocation commercial du secteur compatible avec le boulevard projeté 	Forte <ul style="list-style-type: none"> Forte concentration d'observateurs occasionnels Vues directes vers le boulevard projeté pour les éventuels observateurs localisés à l'interface de ce dernier 	M	Moyen <ul style="list-style-type: none"> Information non disponible sur le caractère de l'unité 	faible <ul style="list-style-type: none"> Secteur à vocation commercial et commercial mixte projeté Forte compatibilité entre les deux vocations (boul. urbain et commerciale) 	Faible pour les éventuels observateurs localisés directement en bordure du boulevard projeté non significative pour les observateurs localisés à l'arrière de la première rangée de bâtiment en bordure du boulevard projeté
V1IN	(Forte) ¹ faible ² <ul style="list-style-type: none"> Affectation institutionnelle du secteur compatible avec le boulevard projeté 	Forte <ul style="list-style-type: none"> Forte concentration d'observateurs Vues directes vers le boulevard projeté pour les éventuels observateurs localisés à l'interface de ce dernier 	M	Moyen <ul style="list-style-type: none"> Information non disponible sur le caractère de l'unité 	faible <ul style="list-style-type: none"> Affectation institutionnelle Forte compatibilité entre les deux vocations (boul. urbain et institutionnelle) 	Faible pour les éventuels observateurs localisés directement en bordure du boulevard projeté non significative pour les observateurs localisés à l'arrière de la première rangée de bâtiment en bordure du boulevard projeté

PARAMÈTRES D'ÉVALUATION						VALEUR ENVIRONNEMENTALE
Unité de paysage concernée	Accessibilité visuelle			Intérêt visuel	Valeur attribuée	
	Capacité d'absorption et d'insertion	Visibilité				
Les unités de paysage vacant V2						
V2Rb1 V2Rh1	(faible)¹ Forte² <ul style="list-style-type: none"> Affectation résidentielle basse, moyenne et forte densité, densité mixte 	Forte <ul style="list-style-type: none"> Forte concentration d'observateurs Vues directes vers le boulevard projeté pour les éventuels observateurs localisés à l'interface avec l'unité PA1 et le boulevard, car aucune végétation permettant de masquer la vue n'est présente à l'intérieur de l'unité PA1 Vue non significatives vers le boulevard projeté pour les observateurs localisés à l'arrière de la première rangée de bâtiment en bordure du projet 	F	Moyen <ul style="list-style-type: none"> Information non disponible sur le caractère de l'unité 	Forte <ul style="list-style-type: none"> Secteur à vocation résidentielle 	Grande pour les éventuels observateurs localisés directement en bordure de l'unité PA1 et du boulevard projeté non significative pour les observateurs localisés à l'arrière de la première rangée de bâtiment en bordure du boulevard projeté
V2Rb2	NA	NA	NA	NA	NA	NA en raison du non accès visuel vers le boulevard projeté
V2C	NA	NA	NA	NA	NA	NA en raison du non accès visuel vers le boulevard projeté
Les unités de paysage vacant V3 et V4						
V3	Moyenne <ul style="list-style-type: none"> Affectation résidentielle mixte et commerciale Vocation du secteur moyennement compatible avec le boulevard projeté 	Forte <ul style="list-style-type: none"> Forte concentration d'observateurs projetée Vues directes vers le boulevard projeté pour les éventuels observateurs localisés à l'interface de ce dernier Vue non significatives vers le boulevard projeté pour les observateurs localisés à l'arrière de la première rangée de bâtiment en bordure du projet 	F	Moyen <ul style="list-style-type: none"> Information non disponible sur le caractère de l'unité 	faible <ul style="list-style-type: none"> Affectation résidentielle mixte et commerciale Moyenne compatibilité entre la vocation résidentielle et commerciale de l'unité et le boulevard urbain 	Moyenne pour les éventuels observateurs localisés directement en bordure du boulevard projeté non significative pour les observateurs localisés à l'arrière de la première rangée de bâtiment en bordure du boulevard projeté

PARAMÈTRES D'ÉVALUATION						VALEUR ENVIRONNEMENTALE
Unité de paysage concernée	Accessibilité visuelle			Intérêt visuel	Valeur attribuée	
	Capacité d'absorption et d'insertion	Visibilité				
V4	NA	NA	NA	NA	NA	NA en raison du non accès visuel vers le boulevard projeté

Les unités de paysage résidentiel

RE1 Voir points d'observation nos 1, 2, 3 et 4	(faible) ¹ Forte ² <ul style="list-style-type: none"> Secteur résidentiel, majoritairement de faible densité Cadre bâti dense Végétation arborescente dispersée Arrière cour des résidences situées à l'interface avec le boulevard projeté 	Forte <ul style="list-style-type: none"> Forte concentration de résidents, d'automobilistes et de cyclistes Vue directe vers le boulevard projeté à partir de l'arrière-cour des résidences situées à l'interface du boulevard projeté À partir du boul. de la Colline et de la jonction avec le boul. Bastien, vue panoramique Vue ouverte vers le boulevard projeté pour les automobilistes, cyclistes et piétons qui circulent en direction ouest sur le boul. Chauveau 	F	Moyen <ul style="list-style-type: none"> Bâtiments sans attrait particulier Quelques habitations plus anciennes à la jonction du boul. Bastien et du boul. de la Colline 	Forte <ul style="list-style-type: none"> Secteur résidentiel 	Grande pour les observateurs localisés directement en bordure du boulevard projeté ainsi que pour les automobilistes ou cyclistes ayant une vue panoramique vers les édifices en hauteur de la Ville de Québec non significative pour les observateurs localisés à l'arrière de la première rangée de bâtiment en bordure du boulevard projeté
RE2 RE3 RE4 RE5 RE6	NA	NA	NA	NA	NA	NA en raison du non accès visuel vers le boulevard projeté

L'unité de paysage rural

RU	NA	NA	NA	NA	NA	NA en raison du non accès visuel vers le boulevard projeté
----	----	----	----	----	----	---

Les unités de paysage équipement public

EP1 EP2	NA	NA	NA	NA	NA	NA en raison du non accès visuel vers le boulevard projeté
------------	----	----	----	----	----	---

PARAMÈTRES D'ÉVALUATION						VALEUR ENVIRONNEMENTALE
Unité de paysage concernée	Accessibilité visuelle			Intérêt visuel	Valeur attribuée	
	Capacité d'absorption et d'insertion	Visibilité				
<i>L'unité de paysage de mixte</i>						
MI Voir points d'observation nos 6 et 7	(Forte)¹ faible² <ul style="list-style-type: none"> Centre commercial les Galeries de la Capitale, commerces de grandes surface, édifices à bureaux et un hôtel Stationnements de grande surface Forte compatibilité fonctionnelle de l'unité avec le boulevard projeté 	Forte <ul style="list-style-type: none"> Forte concentration d'observateurs (clientèle) Champ visuel large sur l'actuelle autoroute du Vallon et sa jonction avec le boul. Lebourgneuf Monticule gazonné et planté aménagé au nord-ouest de l'unité, limitant partiellement la perception des observateurs vers le boulevard projeté Vues directe vers le boulevard projeté pour les éventuels observateurs localisées en bordure de ce dernier 	M	faible <ul style="list-style-type: none"> Bâtiments commerciaux sans attrait particulier Stationnements de grande surface 	faible <ul style="list-style-type: none"> Secteur à vocation mixte Forte compatibilité fonctionnelle de l'unité avec le boulevard projeté 	faible
<i>L'unité de paysage industriel</i>						
IN	NA	NA	NA	NA	NA	NA en raison du non accès visuel vers le boulevard projeté
<i>L'unité de paysage autoroutier</i>						
AU Voir points d'observation nos 8 et 9	(Forte)¹ faible² <ul style="list-style-type: none"> Infrastructures autoroutières de l'autoroute du Vallon Forte compatibilité fonctionnelle de l'unité avec le boulevard projeté 	Forte <ul style="list-style-type: none"> Forte concentration d'automobilistes Vastes champs visuels vers le nord l'est et le sud À partir de l'échangeur, vue large et profonde qui s'étend jusqu'au contrefort des Laurentides Vue ouverte dans l'axe du boulevard projeté dont la profondeur est limitée par la topographie et la végétation du Parc de l'Escarpe 	M	faible <ul style="list-style-type: none"> Infrastructures autoroutières 	faible <ul style="list-style-type: none"> Infrastructure autoroutière Forte compatibilité fonctionnelle de l'unité avec le boulevard projeté 	faible

PARAMÈTRES D'ÉVALUATION						VALEUR ENVIRONNEMENTALE
Unité de paysage concernée	Accessibilité visuelle			Intérêt visuel	Valeur attribuée	
	Capacité d'absorption et d'insertion	Visibilité				
Les unités de paysage de parc						
PA1	(faible)¹ Forte² <ul style="list-style-type: none"> Parc de l'Escarpement Parc de la rivière du Berger Relief accidenté (talus, terrasse et rivière encaissée) Végétation diversifiée à dominance arborescente Lien vert et récréatif entre plusieurs unités de paysage résidentiel de la zone d'étude 	Forte <ul style="list-style-type: none"> Moyenne concentration d'observateurs Vues relativement fermées par les boisés denses Vue ouverte vers le boulevard projeté (± 1 km) à partir des terres agricoles abandonnées (portion nord du parc) Vue cadrée à partir du lit de la rivière Du Berger Compose l'arrière plan des vues disponibles à partir des unités adjacentes (MI, AU, EP2, RE5, IN, V1, V2 et RE6) La perception du boulevard projeté sera directement relative à l'aménagement du parc et aux interventions en bordure du boulevard 	F	Fort <ul style="list-style-type: none"> Espace naturel boisé Rivière Du Berger Composante identitaire majeure de la structure paysagère Site naturel à conserver 	Forte <ul style="list-style-type: none"> Parc naturel intéressant Secteur valorisé par la population et les intervenants du milieu 	Très grande <p>La valeur environnementale est toutefois un peu plus faible .lorsqu'il a ya présence de friche arborescente ou herbacé</p>
PA2	NA	NA	NA	NA	NA	NA <p>en raison du non accès visuel vers le boulevard projeté</p>
Les unités de paysage de rivière						
Ri1 Ri2	NA	NA	NA	NA	NA	NA <p>en raison du non accès visuel vers le boulevard projeté</p>

(Forte) 1 : Capacité d'absorption et d'insertion réelle de l'unité
faible 2 : Capacité d'absorption et d'insertion en fonction de l'accessibilité visuelle
F :Forte valeur M :Moyenne valeur f :Faible valeur